

# Règlement Quadrathlon 2018



## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par Internet sur le site **Espace- Compétition** (suivre le lien sur le site du club) ou par accord, transmis par courrier à l'organisation

Aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Pour tout renseignement, contacter Sébastien JAMIN à l'adresse suivante : [bestriathlon@sfr.fr](mailto:bestriathlon@sfr.fr)

En cas de non-participation aux épreuves, les triathlètes ne pourront prétendre à un quelconque remboursement que sur présentation d'un certificat médical.

## REMISE DES DOSSARDS

Les documents suivants seront exigés lors de la remise des dossards.

En l'absence de l'un d'entre eux, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Pour les non-licenciés :

- certificat médical (si non fourni)

Pour les licenciés FFTRI :

- licence 2018

## ASSURANCE / PERTE ET VOL

Les concurrents sont informés de leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident en plus de l'assurance fédérale annuelle pour les licenciés ou de l'assurance compétition pour les non-licenciés.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité :

- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route.
- En cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité.
- En cas de perte, de vol, de dégradation du matériel.

Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et à l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

## DESISTEMENT / ANNULATION

En cas d'annulation de l'épreuve natation, celle-ci sera remplacée par une autre épreuve

En cas d'annulation de la manifestation pour cas de force majeure (tempête, catastrophe, etc. ), les droits d'inscriptions resteront acquis à l'organisation.

## DROIT D'IMAGE

Tout concurrent autorise l'organisation et ses partenaires à utiliser son image à des fins de présentation ou de promotion et ce dans le respect de son image et de sa vie privée.

## CHAQUE CONCURRENT

### S'ENGAGE A

- respecter la réglementation de la FFTRI.
- respecter les consignes de l'organisateur.
- respecter les consignes des arbitres
- respecter les bénévoles
- respecter le code la route

## CHRONOMETRAGE

Chaque concurrent profitera d'un chronométrage par puce électronique. Les résultats seront disponibles sur le site de la société.